

Pole d'équilibre territorial et rural
Causses et Cévennes

PROJET DE TERRITOIRE

Septembre 2018

SOMMAIRE

ÉDITO.....	2
La méthodologie.....	3
PARTIE I – LE DIAGNOSTIC.....	4
A. Localisation.....	4
B. Bassins de vie.....	5
C. Géographie physique.....	5
D. Histoire.....	7
I. Démographie.....	8
A. Tendance historique.....	8
B. Tendance actuelle.....	9
C. Comparaison avec les territoires voisins du PETR.....	10
II. Niveau de vie et habitat.....	11
A. Niveau de vie.....	11
B. Habitat.....	12
III. Emploi et activité.....	13
A. Catégories socio-professionnelles.....	13
B. Emploi au lieu de travail.....	14
C. Chômage.....	15
IV. Zooms sur	16
A. L’agriculture.....	16
B. La forêt.....	18
C. Le tourisme.....	20
D. Le secteur public et parapublic.....	22
E. L’emploi marchand.....	21
PARTIE II - LE PROJET.....	22
I. L’apport des projets de territoire des communautés de communes.....	23
A. Le projet du Pays Viganais.....	23
B. Le projet de Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires.....	24
II. La structure.....	25
III. Les axes.....	26
A. Attractivité et cadre de vie.....	26
B. Économie et ressources locales.....	30
C. Images et représentations.....	34
IV. Synthèse.....	36
V. Mise en œuvre et suivi.....	38

ÉDITO

Ce projet de territoire a été construit en très grande partie grâce aux travaux du Conseil de développement, répondant à la volonté des élus d'impliquer fortement la société civile dans les politiques de développement territorial. Il témoigne donc en tout premier lieu d'une démocratie participative réelle et vivante.

Ce projet de territoire prend également en compte les politiques territoriales menées par les deux communautés de communes qui composent le PETR Causses et Cévennes. En en faisant la synthèse, il permet de donner un cadre collectif à leurs actions et renforce leur visibilité auprès de partenaires extérieurs comme l'État, la Région Occitanie et le Département du Gard.

Plus qu'une simple feuille de route, ce document propose un cadre et une stratégie globale abordant les enjeux clés du territoire. Si le diagnostic peut paraître optimiste, il n'exclut pas l'ensemble des enjeux et des défis qu'il nous faudra relever dans les années à venir. Pour engager une certaine résilience dans un territoire qui a beaucoup souffert, ce travail propose de changer de regard et d'affirmer que de nouvelles formes de développement sont possibles à condition de s'ouvrir sur l'extérieur et d'accepter de travailler tous ensemble, notamment avec la société civile.

Enfin, ce projet de territoire propose une vision de l'avenir enracinée dans une histoire et dans des valeurs qui sont celles des Causses et des Cévennes, terres de résistance et de tolérance. Des valeurs humanistes, sociales et solidaires, pour un développement durable, qui certes soit créateur de richesses, mais qui permette avant tout aux femmes et aux hommes qui habitent nos vallées de vivre mieux, heureux et en harmonie avec la nature grandiose qui les environne.

« Toute vie est métamorphose (...) et, pour rester vivante, elle doit sans cesse se transformer jusqu'à devenir autre chose, jusqu'à ne plus être ce qu'elle est. Mais l'esprit n'est vivant que par sa continuité. Il nous faut donc sauver cette continuité de l'esprit, en acceptant cependant les transformations qui sont la condition de la vie. » André Chamson, Le livre des Cévennes.

Régis Bayle

Président du PETR

INTRODUCTION

La méthodologie



Le travail de réflexion autour du projet de territoire a commencé dès l'automne 2017 avec un certain nombre de réunions publiques de préparation et d'information réunissant élus et habitants du territoire. Ces échanges ont eu pour objectif d'informer les habitants du rôle et des missions du PETR et de préparer la création du Conseil de développement.

La composition du Conseil de développement a été actée en février 2018 après la réception de 28 candidatures spontanées de personnes issues de la société civile. Il s'est réuni pour la première fois le 13 mars 2018.

En accord avec les élus, c'est la société civile qui a commencé les réflexions. Les réunions de travail pour la construction du projet de territoire ont débuté au mois d'avril. Les deux premières rencontres (3 et 24 avril) ont permis de lancer la réflexion sur les enjeux du territoire et sur les axes stratégiques qui pourraient constituer le socle du projet de territoire. Des éléments de diagnostic, à partir de données démographiques et socio-économiques de l'INSEE, ont également été présentés et débattus.

Le mois de mai a été l'occasion de retravailler en interne les premières productions afin de construire l'ébauche du projet.

Au mois de juin 2018, le Conseil de développement a souhaité inviter des personnes extérieures afin d'amender et de compléter les réflexions. Trois réunions thématiques ont eu lieu (14, 21 et 26 juin).

Les éléments issus des travaux du Conseil de développement ont ensuite été présentés aux élus lors du Conseil syndical du 5 juillet puis ils ont été repris et remis en forme au cours de l'été 2018 afin de constituer le rapport définitif. Au cours du mois de septembre, le document a été retravaillé avec les élus et les membres du Conseil de développement lors d'une commission paritaire mixte.

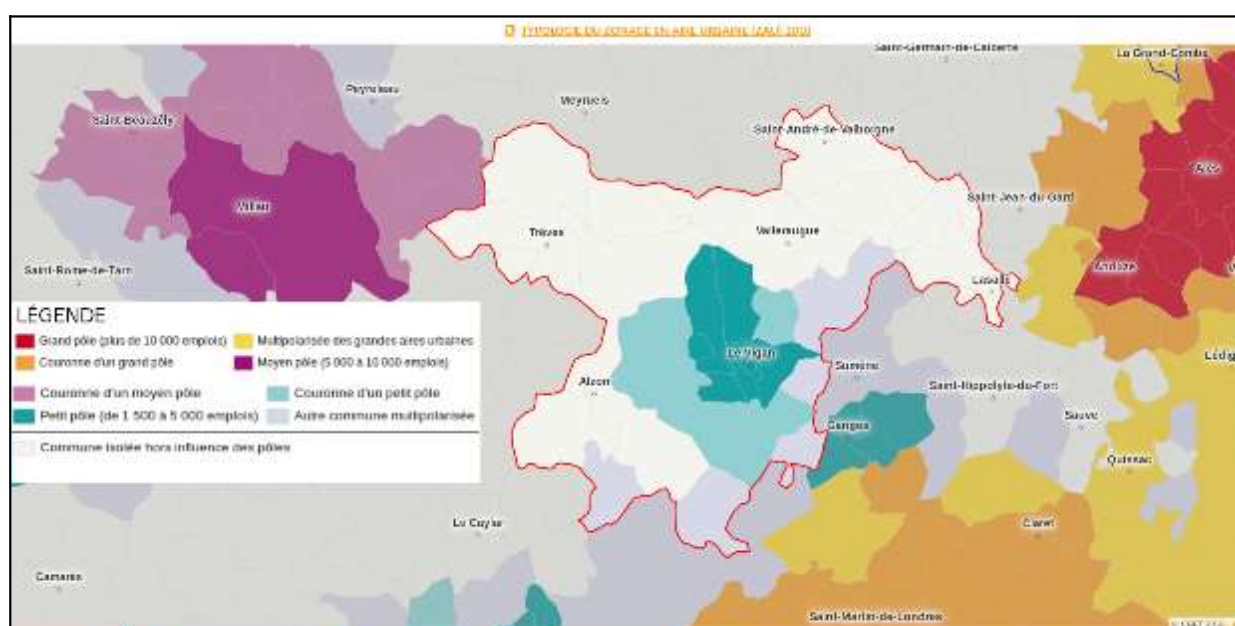
Le diagnostic a été conçu à partir d'éléments statistiques fondamentaux tels que l'évolution démographique, l'analyse des différents secteurs d'activités ainsi que les dynamiques du territoire au sein de l'espace régional.

De manière générale, les sources mobilisées sont en libre accès. On peut notamment citer l'INSEE ou l'Observatoire du territoire pour les statistiques et l'IGN pour les fonds cartographiques. L'ensemble de la cartographie réalisée en interne a été faite avec le logiciel QGIS.

PARTIE I – LE DIAGNOSTIC

A. Localisation

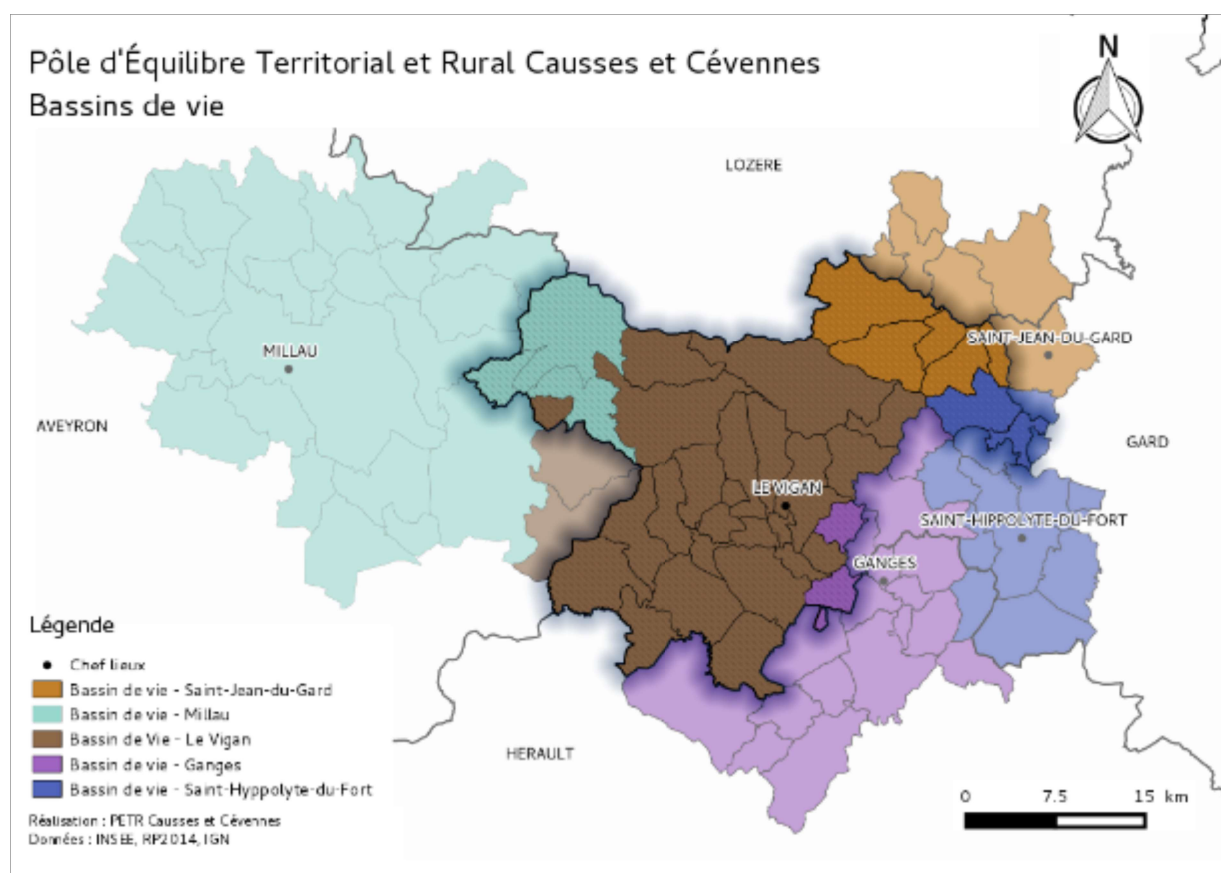
Le PETR Causses et Cévennes regroupe 15 783 habitants sur 858 kilomètre carrés. Il comprend deux communautés de communes, le Pays Viganais et Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires. Il est situé au nord-ouest du Gard au sein de la région Occitanie. Les grands centres urbains de Montpellier, Nîmes et Alès se situent à environ entre une heure et une heure trente de route. La capitale régionale toulousaine est située à plus de trois heures.



Le territoire, plutôt isolé, comprend toutefois le petit pôle d'emploi du Vigan constitué par la majeure partie de la communauté de communes Pays Viganais. A proximité, le bassin gangeois constitue un autre petit pôle d'emploi venant compléter le bassin d'emploi local autrefois appelé "bassin Ganges-Le Vigan". Les pôles d'emploi d'Alès, à l'est du PETR et de Millau, à l'ouest, encadrent le territoire sans toutefois que leur aire d'influence ne l'atteigne. Au sud du PETR, les communes rurales héraultaises sont clairement sous l'influence de l'aire métropolitaine de Montpellier.

Le territoire se trouve presque entièrement inclus dans la zone d'inscription du bien UNESCO Causses et Cévennes, patrimoine culturel pour l'agropastoralisme et également en zone cœur ou dans l'aire d'adhésion du Parc national des Cévennes.

B. Bassins de vie



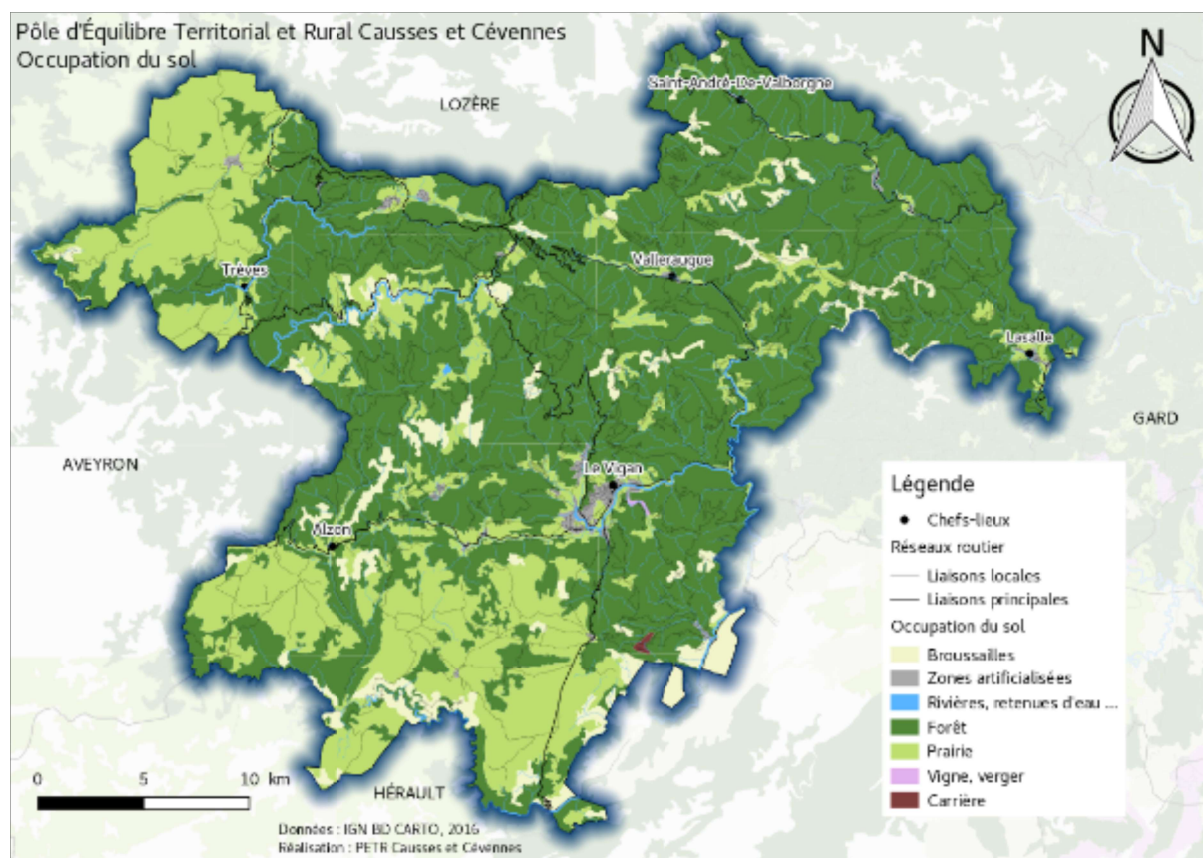
Le PETR est constitué en grande partie par le bassin de vie du Vigan. Les communes périphériques du PETR sont parfois tournées vers des bassins de vie limitrophes suivant des logiques de vallées (la vallée Borgne est naturellement orientée vers Saint Jean du Gard puis le bassin alsésien tandis que la commune de Lasalle est à égale distance en temps d'Anduze et de Saint-Hippolyte-du-Fort). Les habitants des communes du secteur du Massif de l'Aigoual, se rendent facilement en Aveyron à Saint Jean de Bruel ou Millau, ou en Lozère à Meyrueis pour leurs besoins quotidiens (services médicaux, courses, loisirs).

C. Géographie physique

Le territoire est majoritairement forestier avec des types d'espèces variant selon l'altitude : châtaigneraie et chênaie de 300 à 800 mètres puis hêtraie et résineux en altitude. On retrouve des paysages plus ouverts sur les Causses au nord-ouest et au sud du territoire.

La plus grande partie du territoire (Pays Viganais et Haute vallée de l'Hérault) fait partie du bassin versant de l'Hérault. La vallée Borgne et la commune de Lasalle appartiennent au bassin versant des Gardons, situé plus à l'est. Au nord du PETR, les cours d'eau rejoignent le bassin versant atlantique. La ligne de partage des eaux est notamment visible au niveau du col de la Serreyrède entre le

hameau de l'Espérou et le village de Camprieu. L'obtention récente du label de l'ONF "Forêt d'exception" sur le Massif de l'Aigoual ainsi que la présence de nombreuses zones protégées (Natura 2000, réserves de biodiversités) sont à relever.



La diversité des paysages est intimement liée à la géologie du territoire où le schiste, le calcaire et le granite se côtoient. Le climat joue également un rôle particulier. En effet, à l'extrême sud du Massif Central, le climat plus rude de la moyenne montagne se confronte aux chaleurs languedociennes. En régime hydrique méditerranéen, les étés sont généralement secs et très chauds notamment en fond de vallées. L'automne correspond à une saison beaucoup plus humide où les orages violents (les épisodes cévenols) sont courants. La météorologie entretient par ailleurs un lien étroit avec le territoire puisque l'Observatoire météorologique du Mont Aigoual, dernier observatoire habité de France, se situe sur la commune de Valleraugue à deux pas de la frontière lozérienne. Le site qui accueille 75 000 visiteurs par an, abritera d'ici 2020, un centre d'interprétation des changements climatiques.

L'ensemble des caractéristiques de la géographie physique du territoire ont fortement influencé les modes de vie et les modes d'organisation des habitants. Ainsi, les distinctions entre les "caussenards" et les "cévenols" existent bel et bien et les relations entre les différentes vallées ne sont pas toujours faciles à mettre en place.

D. Histoire

Le territoire du PETR est chargé d'histoire. La guerre des Camisards, déclenchée en 1702 suite à la révocation de l'Edit de Nantes, a marqué l'ensemble des Cévennes. Cette révolte armée de jeunes protestants cévenols contre le pouvoir religieux catholique symbolise encore aujourd'hui, l'esprit de résistance des Cévenols. Au cours de la seconde guerre mondiale, de nombreux habitants des Cévennes se sont également engagés dans la résistance et dans l'hébergement de juifs menacés d'arrestation, confortant cet esprit de résistance. Plus récemment les Cévennes ont accueilli de nombreux mouvements "hippies" de retour à la terre faisant suite aux mouvements de mai 1968 et aujourd'hui, des collectifs d'habitants, soutenus par les municipalités, se sont mobilisés pour l'accueil de migrants.

L'écrivain et académicien André Chamson, dont la tombe est située sur le territoire du PETR, non loin de l'Aigoual, a magnifié la période des Camisards et la farouche liberté de conscience qui a caractérisé les Cévenols, dans plusieurs de ses romans.

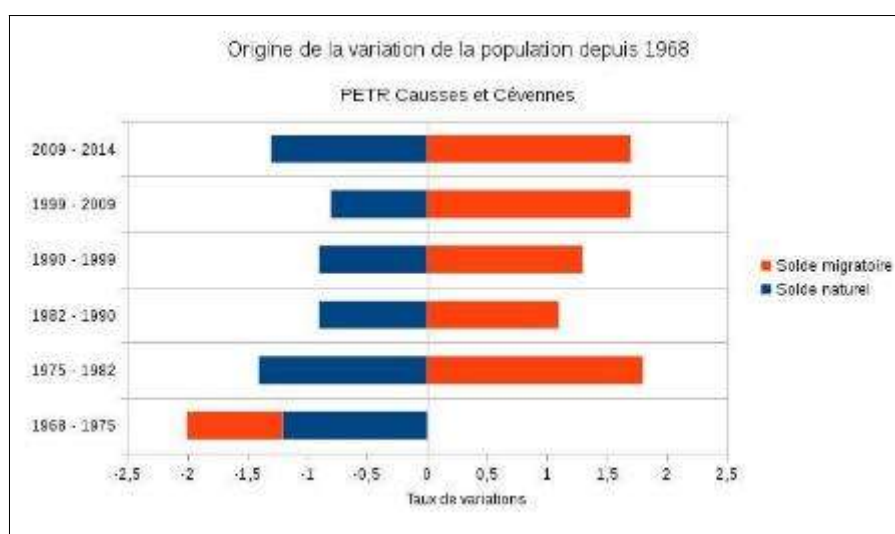
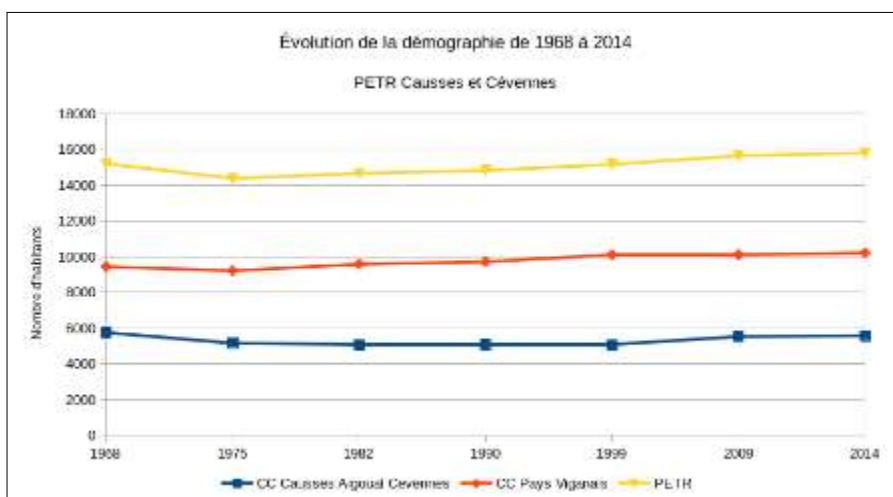
L'histoire économique textile a également fortement marqué le territoire. C'est d'abord l'élevage de vers à soie destiné au marché textile lyonnais et nîmois qui se développe au milieu du 16e siècle. Dès le début du 18e, des fabricants de bas de soie voient le jour à Ganges et dans les villages du Viganais. Les filatures sont très nombreuses dans les bourgs tandis que les producteurs de cocons sont disséminés dans l'ensemble des Cévennes. L'âge d'or du bas de soie est atteint dans les années 1920 et permet ainsi au territoire de limiter l'exode démographique déjà à l'œuvre dans le reste des Cévennes. Au début des années 1950, la transition vers le bas nylon s'opère plutôt bien mais le territoire perd sa situation de monopole et se fait concurrencer par d'autres centres bonnetiers français. Le territoire réussit à maintenir des taux d'emplois importants jusqu'à la fin des années 1960 grâce à l'implantation d'entreprises aux capitaux extérieurs. Puis les crises se succèdent.

En 1980, l'installation du groupe Well au Vigan pour la fabrication de collants et d'articles de bonneterie a relancé l'économie locale et a permis à la ville de conforter son rôle de pôle de services et d'emploi (sous-préfecture, lycée, hôpital ...). Aujourd'hui encore, avec plus de 200 salariés, l'usine est l'un des plus gros employeurs du secteur privé. Cependant, le bassin industriel et l'économie textile sont une fois de plus dans une situation très précaire.

I. Démographie

A. Tendances historiques

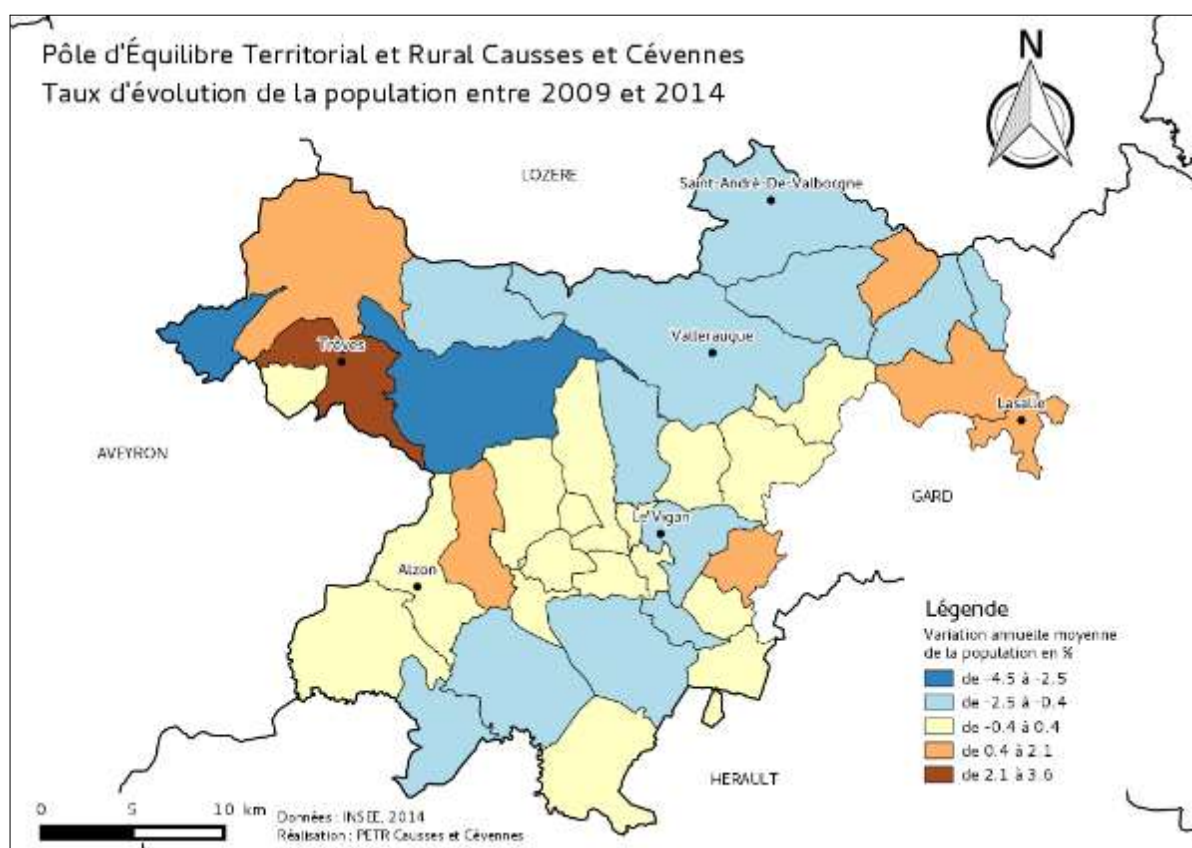
L'évolution démographique du territoire est caractéristique de l'évolution démographique des Cévennes. Avec la crise industrielle de la soie puis du nylon, le territoire connaît une forte crise démographique au XIXème début du XXème, même si le phénomène touche moins la ville du Vigan. Sur le territoire du PETR l'inflexion de la courbe démographique est visible à partir du recensement de 1975. À cette période, le solde migratoire redevient positif en lien avec les installations de "néo-ruraux" faisant suite au mouvement de mai 1968.



Depuis, le territoire reste majoritairement une terre d'accueil comme l'atteste le solde migratoire¹ positif depuis la fin des années 1970. On constate toutefois une stagnation de l'évolution démographique depuis le début des années 2000. Le solde naturel², négatif depuis 1975, est caractéristique d'un territoire à la population âgée.

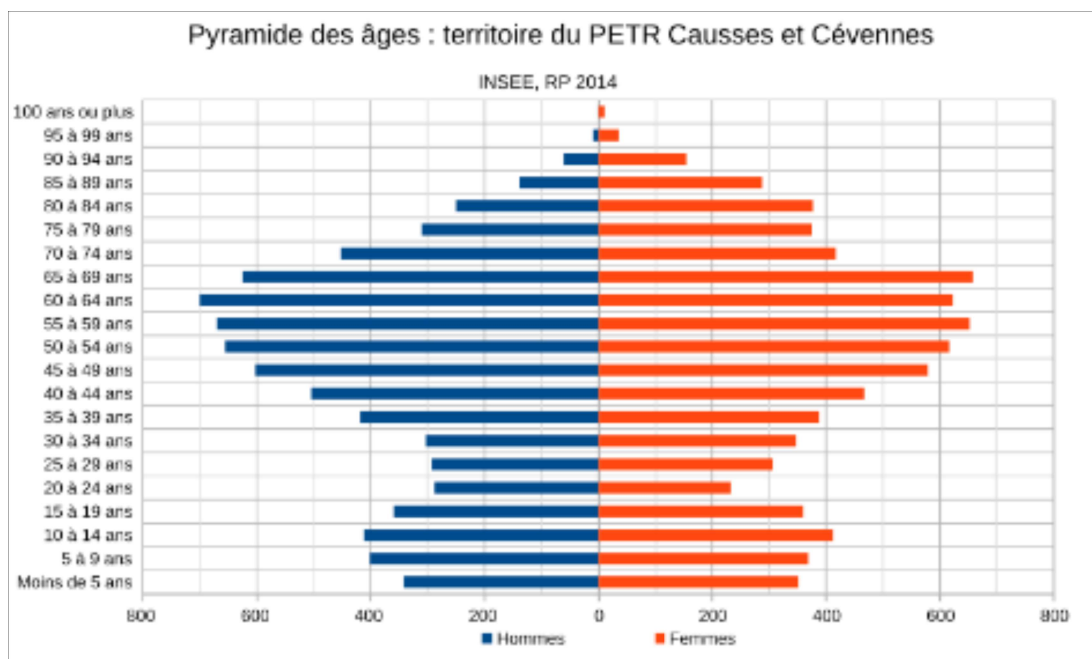
B. Tendances actuelles

L'évolution démographique récente montre une très légère augmentation de la population. Entre 2009 et 2014, le territoire a enregistré 155 habitants en plus, ce qui n'est pas très significatif. On note une forte disparité au niveau communal : les dynamiques négatives dans une grande majorité des communes sont à peine compensées par les dynamiques positives de quelques villages. Les taux de croissance importants, enregistrés dans des communes très peu peuplées ne doivent pas masquer la tendance générale à la stagnation. Il est important de garder à l'esprit que le territoire compte environ 15 000 habitants pour 38 communes et que les communes du Vigan, de Valleraugue et de Lasalle regroupent à elles seules 6000 habitants (dont 4000 pour le Vigan).



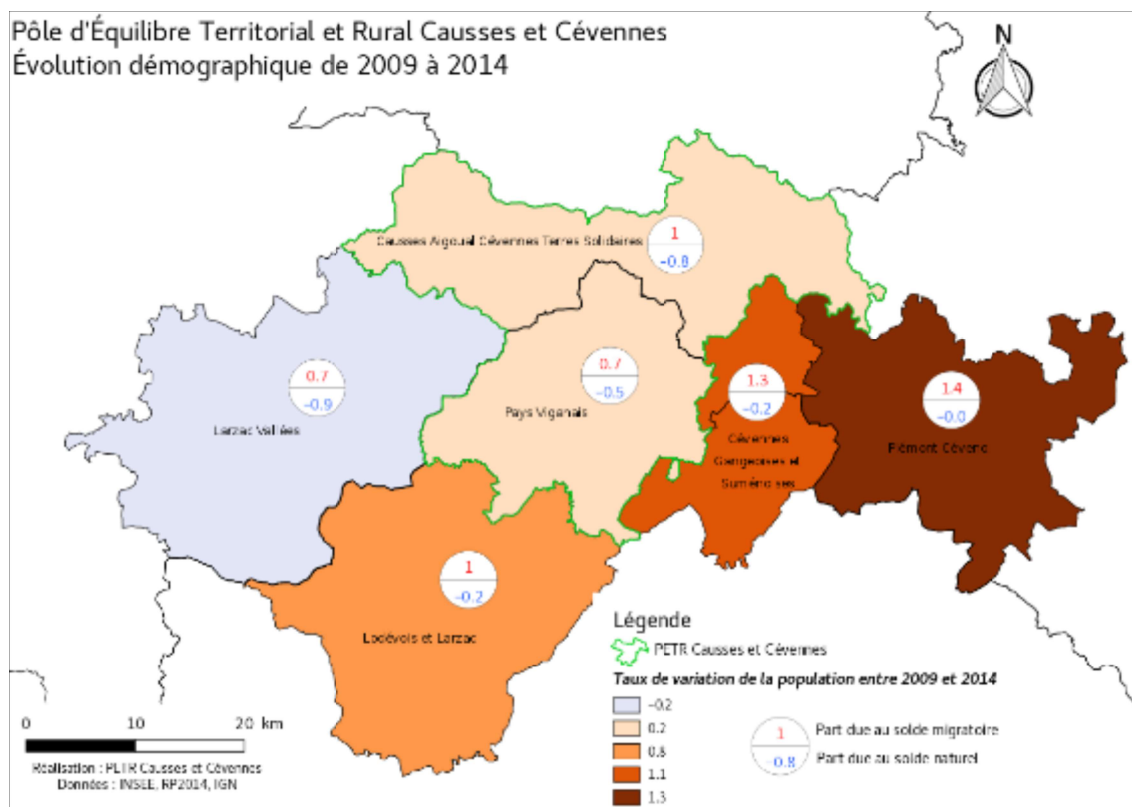
1 Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

2 Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.



L'analyse de la pyramide des âges laisse supposer une aggravation de la tendance en raison de la faiblesse de la tranche des 25-35 ans et une arrivée progressive des "baby-boomers" dans la tranche des 70 ans et plus.

C. Comparaison avec les territoires voisins du PETR



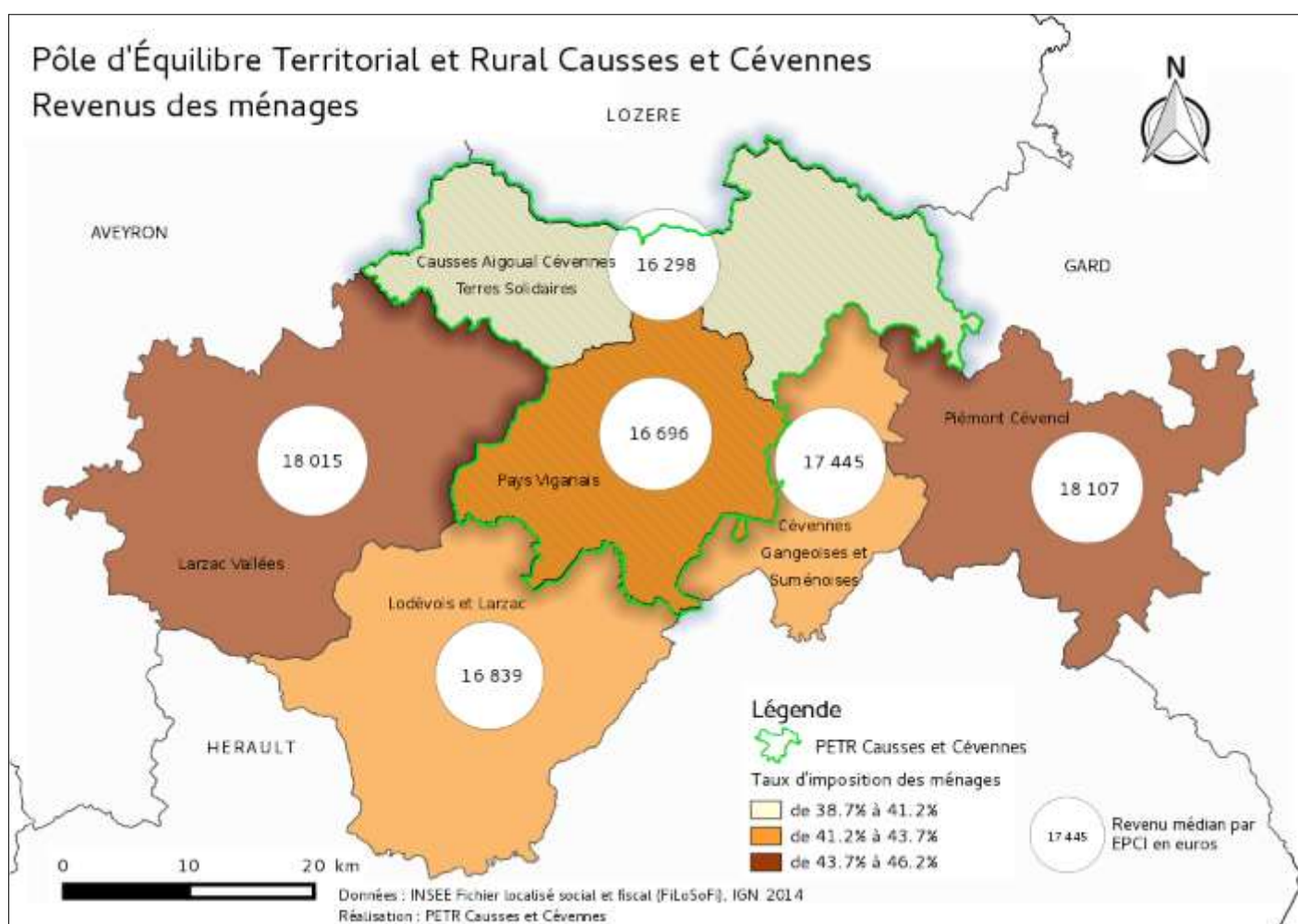
Vis à vis de son environnement local, le PETR reste un territoire où la croissance démographique est très faible. La plupart des territoires voisins enregistrent une véritable croissance démographique due à des soldes migratoires positifs et des soldes naturels qui tendent vers zéro.

Pour les communautés de communes au sud et à l'est du territoire les influences montpelliéraine et nîmoise sont évidentes et ont ainsi entraîné des installations de ménages travaillant dans ces aires urbaines. Seule la Communauté de communes aveyronnaise "Larzac Vallée" a une évolution démographique moyenne négative entre 2009 et 2014.

En comparaison, sur la même période la région Occitanie a connu une variation moyenne de +0,9 par an avec un solde naturel légèrement positif (+0,2) et un solde migratoire largement positif (+0,7).

II. Niveau de vie et habitat

A. Niveau de vie



Le taux d'imposition, sur les deux EPCI du PETR comme pour ses voisins, est assez faible, plus particulièrement sur le territoire Causses Aigoual Cévennes. Sur le territoire seulement environ 40% des ménages sont imposés, soit 18% de moins que la moyenne nationale et 13% de moins que la moyenne régionale. Le territoire se rapproche beaucoup plus de la moyenne départementale avec moins de 10% d'écarts.

Les revenus médians³ par communauté de communes (16 696€ pour le Pays Viganais et 16 298€ pour Causses Aigoual Cévennes) sont également faibles et même plus faibles que dans les EPCI voisins. Ils sont largement en deçà des revenus médians régionaux (19 457€) et nationaux (20 369€).

B. Habitat

Éléments sur l'Habitat					
Source : DDTM du Gard Janvier 2017					
Données		CC CAC-TS	CC PV	PETR	GARD
LOGEMENTS (2013)	Nombre total de logements	6 790	7 950	14 740	40 6410
	Nombre de résidences principales	2 692	4905	7597	321931
	Taux de RP en individuel	80%	70%		65%
	Taux de RP en collectif	20%	30%		35%
LOGEMENTS VACANTS (2013) VARIATIONS ENTRE 2008 ET 2013	Nombre de logements vacants	440	842	1282	32582
	Part de logements vacants	6,5%	10,6%		8
	Variations des logements vacants en nombre	61	54	115	3336
	Taux de variation des logements vacants	16,10%	6,9%		11,4%
RÉSIDENCES PRINCIPALES (2013)	Part des RP occupée locataires	32,4%	35,4	33,9	41%
	Nb moyen de personnes par RP	2,08	2,09		2,29
	Évolution du nb moyen de personnes par RP	-0,03	0,03		-0,1
LOGEMENT SOCIAL (2015)	Taux d'équipement en LLS*	9%	12%		14%
	Nombre de demandes en LLS	9	75	84	15630
BESOINS	Besoins en logements en 2020	36	53	89	5067
	Besoins en logements en 2030	23	38	61	4844
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS (2008-2015)	Taux de construction de logements 2008-2015 pour 100 ménages 2008	7	5		10
	Part des logements individuels purs dans la construction 2008-2015	86%	85%		49
*Logement locatif social					

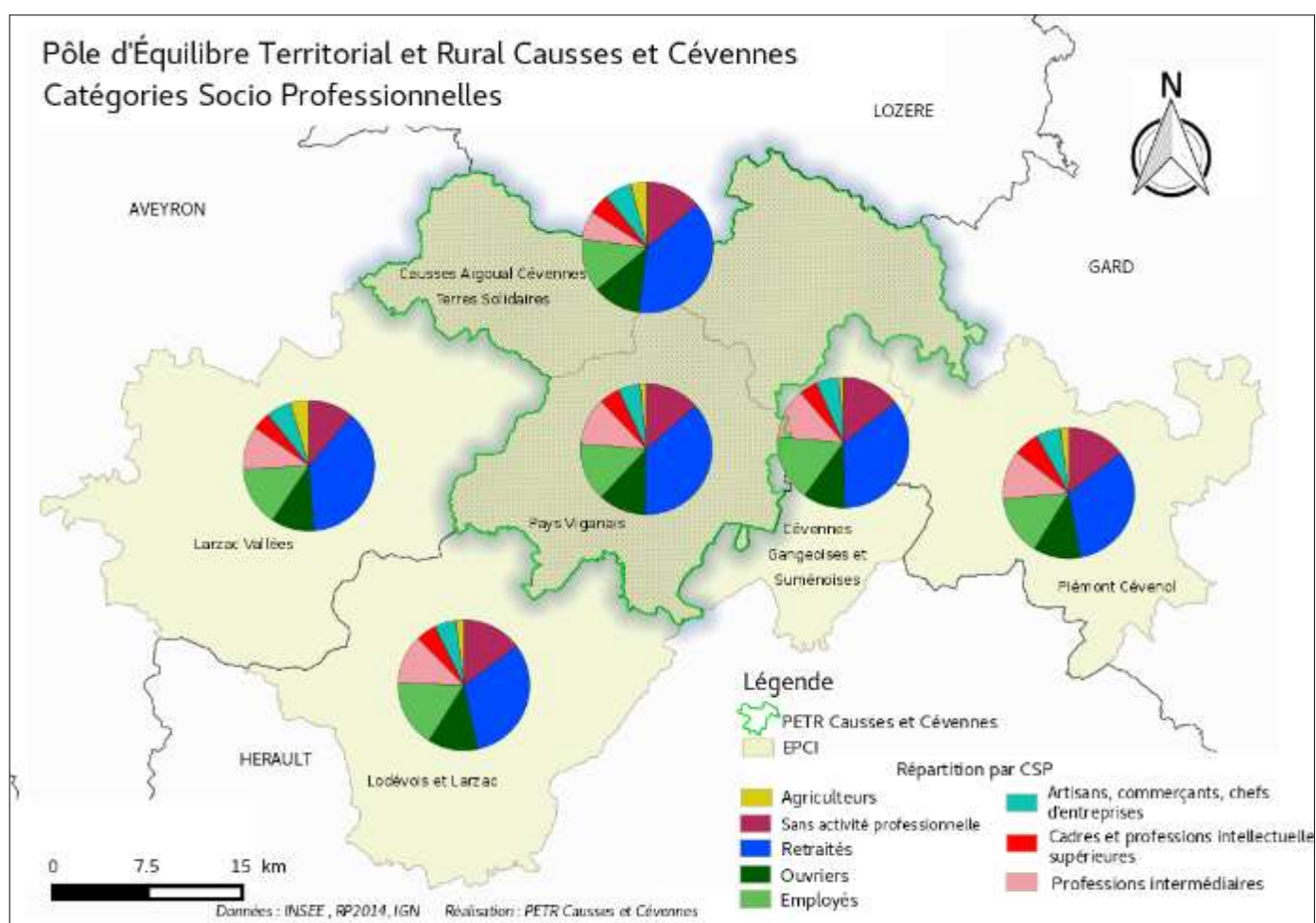
³ Revenu fiscal médian : revenu tel que la moitié des ménages déclare moins et l'autre moitié déclare plus.

Les données sur l'habitat reflètent bien le caractère rural du territoire avec un taux de résidence principale en individuel plus important que dans l'ensemble du Gard. Le territoire du Viganais se caractérise par une assez forte vacance de logement et un nombre de résidences potentiellement indignes de 19 %, deux fois supérieur à la moyenne départementale⁴. Le territoire Causses Aigoual Cévennes se caractérise par un très fort taux de résidences secondaires et une vacance de logement assez faible.

Les besoins en logements de l'ensemble du territoire, évalués par la DDTM, sont faibles, en raison du nombre de logements vacants importants. Cette donnée ne reflète pas forcément les besoins réels du territoire, notamment pour les jeunes couples ou pour les nouveaux arrivants, à la recherche de logements locatifs de qualité, très peu disponibles localement.

III. Emploi et activité

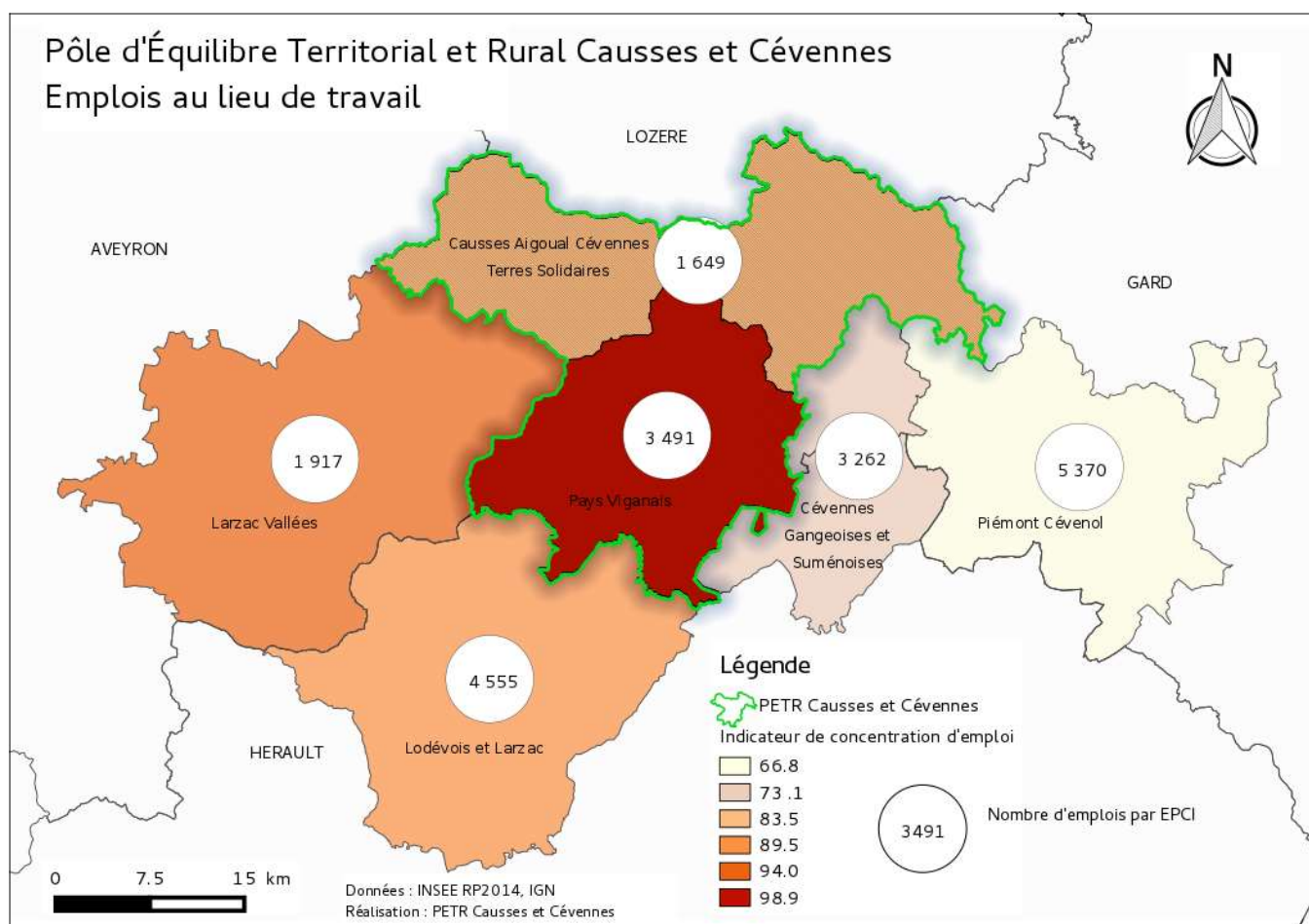
A. Catégories socio-professionnelles



4 Source DTM du Gard, 2011

La répartition des catégories socioprofessionnelles (calculée à partir de la population âgée de 15 ans et plus) est assez homogène entre les EPCI du secteur. Les retraités suivis par les employés et les ouvriers sont les catégories les plus représentées alors qu'au niveau régional ce sont les professions intermédiaires et les ouvriers. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est, comme sur l'ensemble de la région, faible. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont bien représentés. Le territoire du PETR compte plus d'agriculteurs que les territoires voisins et que la moyenne régionale. La proportion relativement importante de personnes sans activité professionnelle s'explique par le fait que cette catégorie regroupe aussi les élèves de plus de 15 ans et les étudiants.

B. Emploi au lieu de travail



Le territoire du PETR affiche une forte disparité en terme de concentration et de nombre d'emplois avec une plus forte concentration d'emplois sur le pays Viganais avec près de 3500 emplois, soit les $\frac{1}{3}$ des emplois du territoire du PETR.

Par ailleurs, le bassin de vie du Vigan est marqué par une faible mobilité professionnelle avec plus de 82% des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail. Ainsi les flux quotidiens entrants et sortants entre les bassins du Vigan et de Ganges sont assez nombreux et les flux sortants vers Montpellier sont modérés (162 personnes en 2013). Ces éléments confortent l'idée d'une relative "autonomie" du territoire en terme d'emploi.

En revanche, les territoires à proximité immédiate du PETR, les Cévennes Gangeoises et Suménoises et le Piémont Cévenol présentent des caractéristiques plus péri-urbaines. Le taux de concentration d'emploi plus faible laisse penser que les actifs de ces territoires sont amenés à travailler à l'extérieur de celui-ci en plus grand nombre que ceux du PETR.

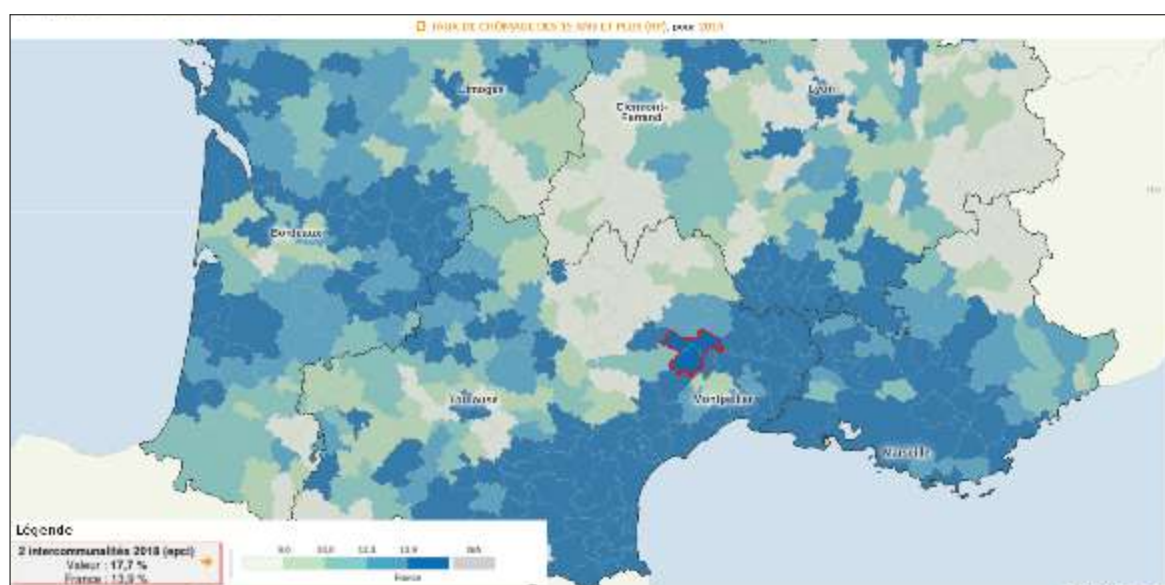
Nb emploi / Secteur

Libellé	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Emplois Agriculture au LT	394	366	362	338	343	329	356	340	364	382
Emplois Industrie au LT	705	664	588	570	572	538	500	485	461	387
Emplois Construction au LT	486	485	495	511	516	526	526	523	494	488
Emplois au LT Commerce, Transports, Services divers	1 487	1 552	1 621	1 607	1 688	1 757	1 671	1 629	1 688	1 655
Emplois au LT Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale	2 035	2 056	2 089	2 079	2 088	2 092	2 097	2 124	2 123	2 200

Source : Insee, Recensements de la population - exploitation complémentaire

Sur une période de 9 ans (2006-2015), l'emploi local n'a pas évolué et s'est stabilisé autour de 5110 emplois. Les chiffres montrent que la perte importante d'emplois industriels (-318) a été compensée par la création d'emplois dans les domaines du commerce et des services ainsi que dans les secteurs publics et parapublics.

C. Chômage



Le taux de chômage INSEE s'élève à 17,7% sur le territoire du PETR. Si la moyenne française est plutôt aux alentours de 14%, on remarque bien que le taux de chômage est assez similaire au reste des espaces ruraux du bassin méditerranéen. Ce taux de 2014, est calculé pour les personnes de 15 ans et plus selon le recensement général de la population de l'INSEE.

En 2014, Pôle emploi⁵ fait état de 11 600 embauches déclarées pour le bassin d'emploi Ganges - Le Vigan, pour un suivi de 4 700 demandeurs d'emplois. L'observatoire des territoires totalise, quant à lui, 1 740 demandeurs d'emplois sur le territoire du PETR pour l'année 2018.

IV. Zooms sur ...

A. L'agriculture

L'agriculture est encore fortement présente sur le territoire avec plusieurs systèmes agricoles spécifiques :

- culture de l'oignon doux sur des parcelles en terrasse de petites surfaces, maraîchage, pomme, châtaignes, élevage caprin lait, apiculture dans les vallées du PETR (vallée de l'Arre, haute vallée de l'Hérault et vallée Borgne);
- élevage ovin-lait pour la production de Roquefort et autres fromages de brebis sur le Causse Noir;
- élevage ovin-viande sur les Causse de Blandas, Campestre ainsi que dans la vallée Borgne
- de façon plus sporadique, plantes aromatiques, activités équestres (élevage et enseignement).

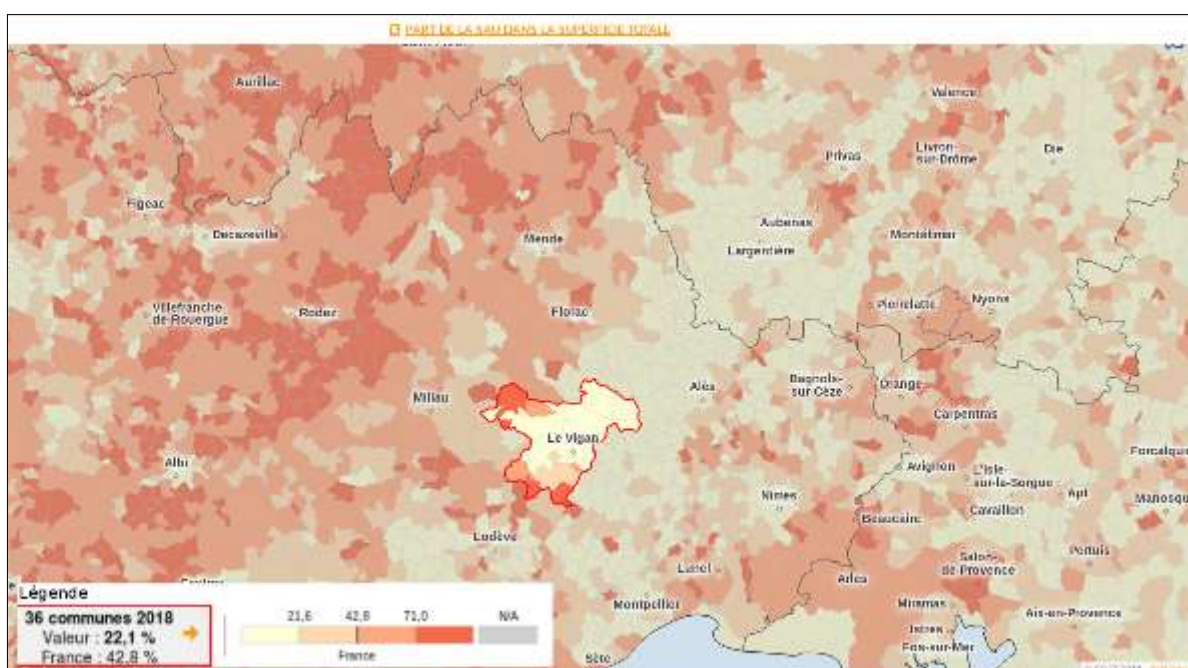
Les démarches qualité menées depuis une trentaine d'années ont porté leurs fruits puisque plusieurs productions emblématiques ont obtenu leur labellisation : AOP Pélardon, AOP Oignon doux, IGP Miel des Cévennes.

Le développement de plusieurs réseaux de circuits courts (marchés, boutiques paysannes, vente directe en milieu urbain) ainsi que la structuration des producteurs d'oignon doux au sein d'une coopérative ont permis une amélioration du niveau de vie des agriculteurs et ont suscité un certain nombre d'installations. Le recensement agricole de 2010 fait état de 775 sièges d'exploitations sur le territoire du PETR. Entre 2000 et 2010, le territoire du Pays Viganais a enregistré une perte de la moitié de la Surface Agricole Utile (SAU) alors que le territoire de Causse Aigoual Cévennes a

⁵ Source Pôle emploi LR - Services Etudes et Statistiques - Portrait de territoire - Ganges - Le Vigan, 2016

maintenu sa SAU. La dynamique des installations agricoles est pourtant réelle, à raison d'une dizaine par an, mais avec d'importants contrastes :

- Une grande partie des installations concerne de très petits projets, principalement en maraîchage, sur des surfaces agricoles restreintes, portés par porteurs de projets en reconversion et ne pouvant pas prétendre à des aides à l'installation. Ces personnes s'installent donc en tant que cotisants solidaires à la Mutualité Sociale Agricole. Bon nombre de ces projets échouent en raison de leur manque de viabilité économique.
- Le reste des installations s'inscrit dans la procédure d'Aide à l'installation de Jeune Agriculteur, avec des dossiers plus structurés et un certain niveau d'investissement. On remarque la tendance à la structuration en GAEC familial avec plusieurs ateliers ainsi que le recours progressif au salariat pour les exploitations ayant atteint un volume d'activité conséquent.



En terme de surface, le territoire du PETA n'est pas à proprement parler une forte région agricole à l'exception des communes caussenardes périphériques au nord et au sud du territoire. La part de la Surface Agricole Utile (SAU) s'établit autour de 22% de la surface totale alors que la moyenne nationale est de 40%.

Traditionnellement l'agriculture est un élément symbole de partage et de festivité. La transhumance et la fête de la transhumance (début juin) sont des événements traditionnels encore pratiqués aujourd'hui. On retrouve également depuis une vingtaine d'années des éléments festifs marquant le rythme des saisons et très fréquentés par les habitants de la région : Foire de la Pomme et de l'Oignon, Journée Miel et Frigoule, Printemps du Pélardon.

B. La forêt

La forêt publique est très présente sur le territoire notamment avec la forêt domaniale de l'Aigoual qui occupe une surface de 11 500 hectares dans le Gard. Elle dispose de 15 captages d'eau potables ainsi que divers équipements d'accueil du public.

Elle est composée de 60% de feuillus et 40% de résineux avec une production de 30 000m³ environ par an. Des îlots de sénescence pour la biodiversité ont été mis en place. Les autres forêts domaniales sont constituées par la forêt du Causse Noir, forêt de La Vis, ainsi que la forêt de la vallée Borgne, soit environ 16 000ha pour 4 ces forêts domaniales au total auxquelles il faut ajouter les forêts communales, gérées par l'ONF, sur une surface de 1 000ha pour un total 17 000ha de forêts publiques sur le territoire du PETR.

La production totale annuelle de l'ensemble de ces forêts publiques peut être estimée à 35 000m³. Globalement, la forêt domaniale amène une cinquantaine d'emplois directs (fonctionnaires, ouvriers, exploitants forestiers, scieurs) et peut-être une centaine d'emplois en plus indirects (restauration, tourisme, infrastructure, filière bois aval)⁶.

Les autres aspects de la filière bois devront faire l'objet d'une étude plus approfondie afin de disposer d'un portrait complet de la filière de l'amont à l'aval.

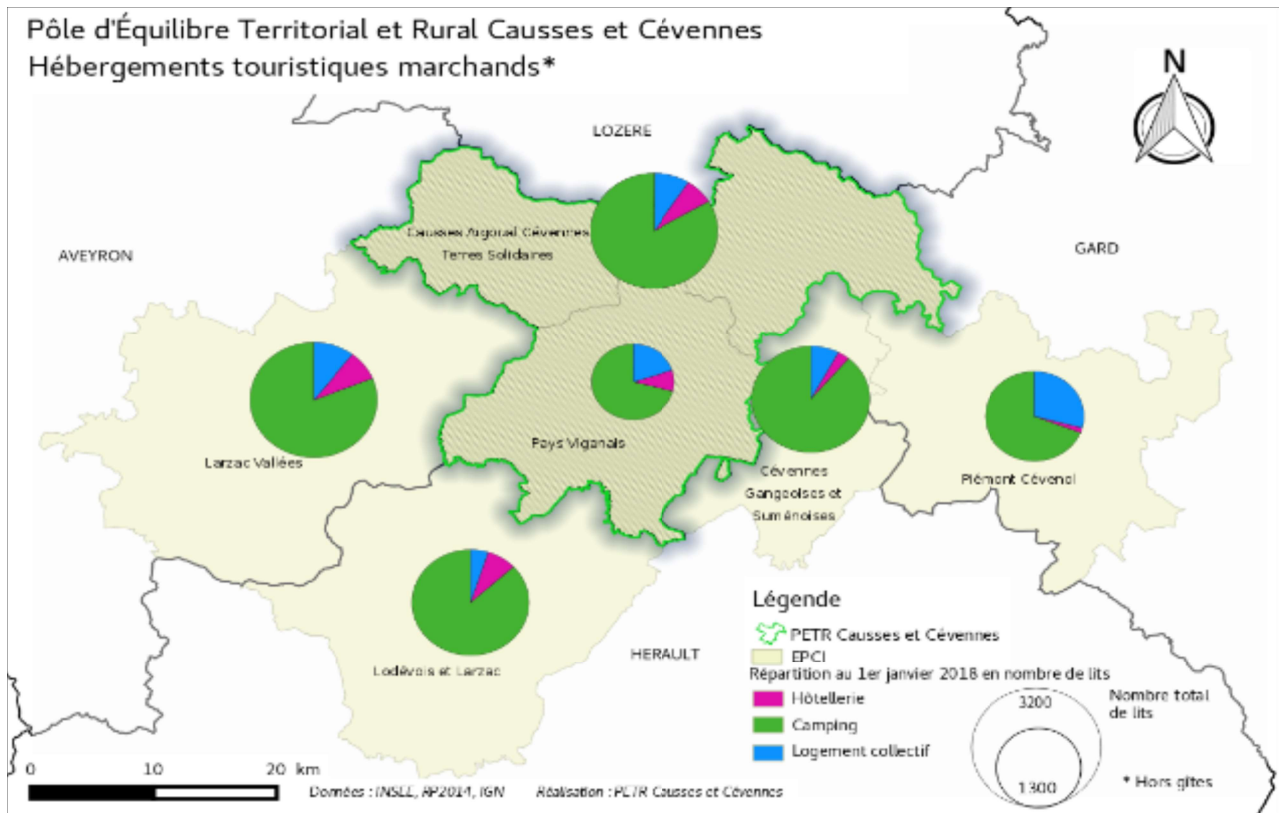
C. Le tourisme

Le territoire compte 7 130 lits touristiques marchands et près de 5 930 résidences secondaires. La concentration des lits touristiques se situe dans les communes très rurales du Massif de l'Aigoual et de la vallée Borgne. La Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires compte ainsi plus du double (x2,3) de lits touristiques que le Pays Viganais. La part de résidences secondaires est également très importante sur ce territoire où elle représente près de la moitié du parc de logement sur Causses Aigoual Cévennes et 28% sur le Pays Viganais⁷.

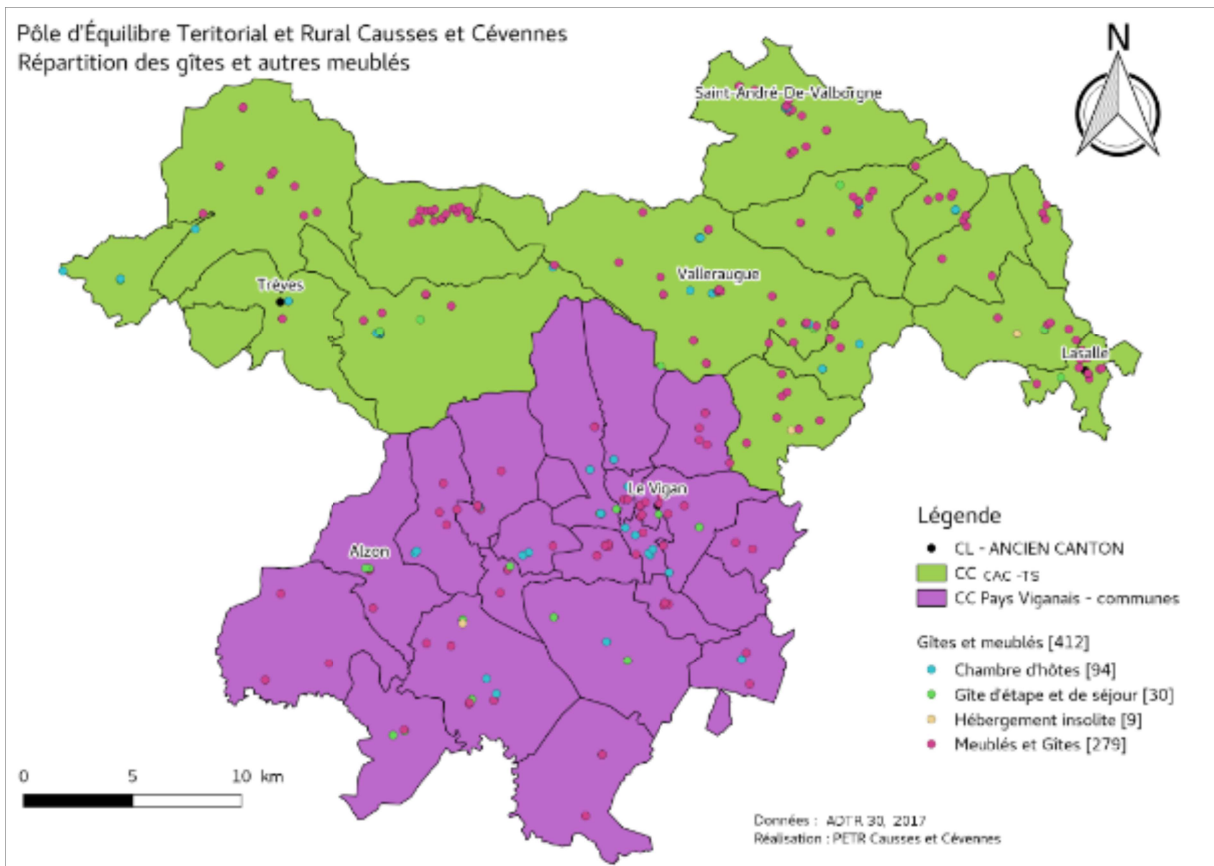
Les campings totalisent la très grande majorité des lits touristiques alors que l'hôtellerie est très modérément représentée. Les gîtes et chambres d'hôtes sont également des hébergements importants pour le territoire. Ils sont présents partout sur le territoire du PETR. A noter qu'un certain nombre de lits touristiques relevant de l'économie collaborative (chambres et locations chez l'habitant commercialisés sur des plateformes de type AirBnB), ne sont pas comptabilisés.

6 Source ONF 2019

7 INSEE : Recensement général de la population 2014.



Le territoire a enregistré une perte importante de lits touristiques depuis les 20 dernières années avec une accélération ces dernières années : les hébergements collectifs de type “maisons familiales”, villages de vacances ou colonies, détenus autrefois par des Comités d’entreprises ont quasiment tous fermé. Certains ont été repris par les municipalités et mis en gérance mais sans grand succès. Plusieurs hôtels-restaurants ont également fermé, souvent en raison de leur inadéquation avec les exigences du marché. Il en résulte un déficit inquiétant d’offre pour les clientèles de passage.

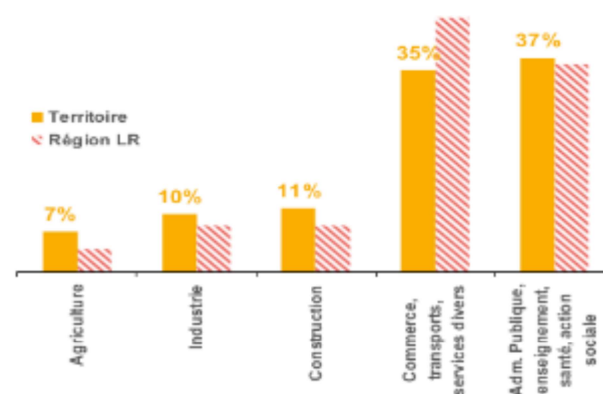


D. Le secteur public et parapublic

L'emploi public et parapublic tient une place importante dans l'économie locale. En 2018, l'administration publique totalise plus de 55% des emplois salariés. Rapporté à l'emploi total, ce sont 37 emplois sur 100 dans l'administration publique, l'enseignement la santé et l'action sociale. Le Pays Viganais compte notamment un grand nombre d'emplois liés à l'accueil de jeunes en difficultés.

Si la moyenne française est à plus de 30% de l'emploi salarié dans l'administration publique, la situation du territoire correspond aux tendances que l'on retrouve dans un certain nombre d'espaces ruraux, comme en Lozère par exemple.

Pôle emploi LR - Services Études et Statistiques



Source INSEE - Emploi total

9

Portrait de territoire : Ganges - Le Vigan

Cette situation appelle à une certaine vigilance dans un contexte où les nouvelles politiques socio-éducatives tendent à vouloir rapprocher les établissements spécialisés des centres urbains afin de rapprocher les personnes placées de leur milieu d'origine.

E. L'emploi marchand

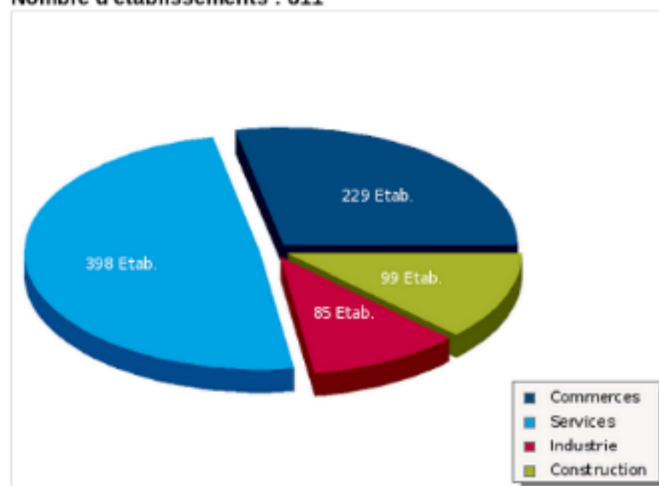
L'analyse de l'évolution de l'emploi salarié du secteur marchand sur le territoire montre une baisse de 125 emplois sur la période 2008-2016. Ce sont les secteurs de l'industrie (-99 emplois) et de la construction (-77), qui ont enregistré une forte baisse alors que le secteur du commerce a progressé avec 42 emplois supplémentaires. La répartition des entreprises et des effectifs dans les différents secteurs d'activité fait apparaître la prépondérance du secteur des services (représentant plus de la moitié des emplois et quasiment la moitié des entreprises), la place relativement importante des commerces et le maintien d'un tissu industriel avec 85 établissements et 332 emplois salariés. Le secteur de la construction, en dehors de 2 ou 3 entreprises ayant plus de 10 salariés, est extrêmement atomisé (99 établissements pour 221 emplois salariés). Les zones d'activités, au nombre de 10, ne totalisent que 9% de l'emploi salarié.

10 zones d'activités

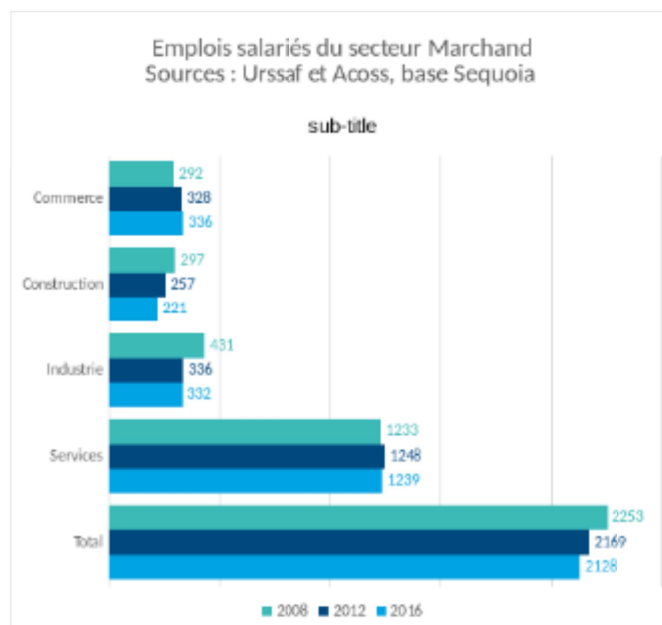
Surface totale : **32 hectares**
 Surface immédiatement disponible : **0 hectares**
 Nombre d'entreprises : **28**

Répartition des établissements / Activités :

Nombre d'établissements : **811**



Sources : CCI Gard - 27/08/2018



PARTIE II - LE PROJET

Conformément à la Loi du 20 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (dite Loi MAPTAM) et la Loi du 7 août 2015 portant une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, (dite Loi NOTRe), le Pôle d’Equilibre Territorial et Rural (PETR) Causse et Cévennes, créé par arrêté Préfectoral en date du 1er juillet 2017, définit le projet de territoire avec les deux Communautés de Communes qui le composent, et en association avec le Département du Gard et la Région Occitanie.

Ce projet de territoire définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social. Les acteurs du projet précisent les ambitions en matière de développement économique, d’aménagement de l’espace et de la transition écologique qui seront conduites par les Établissements Publics de Coopération Intercommunales qui le composent et/ou le PETR, dans le respect de la compatibilité avec la charte du Parc National des Cévennes et d’autres labels présents sur le territoire.

Le projet de territoire est un document politique fédérateur qui permet la déclinaison de la vision des élus en démarches opérationnelles. Il amène une réflexion sur les enjeux du territoire, assure la cohérence des différentes politiques menées et décline sa vision stratégique en plan d’actions afin de garantir sa mise en œuvre.

I. L'apport des projets de territoire des communautés de communes

Le projet de territoire du PETR a pris en compte les projets des territoires des deux communautés de communes.

A. Le projet du Pays Viganais

Le projet, voté le 30 mai 2018, a été élaboré au cours de l'année 2017, en mobilisant à la fois la société civile locale (associations, entreprises) et les élus communautaires. Il se décline en trois axes et 10 objectifs.

Projet de territoire Pays Viganais 2025, une ambition commune	
Axe 1 - Soutenir des services sociaux, sportifs et culturels diversifiés et de qualité	Structurer une offre sportive adaptée à tous
	Soutenir et renforcer l'offre culturelle existante
	Consolider le vivre ensemble sur la citoyenneté et le lien social
	Coordonner et animer la vie associative
Axe 2 - Promouvoir l'activité économique	Accompagner le développement de l'économie touristique
	Valoriser les atouts du territoire
	Conforter et développer le tissu économique local
	Soutenir l'implantation et la création d'entreprises
Axe 3 - Développer l'attractivité du territoire	Développer les réseaux de transport et de communication sur le territoire
	Renforcer la notoriété et le rayonnement du territoire

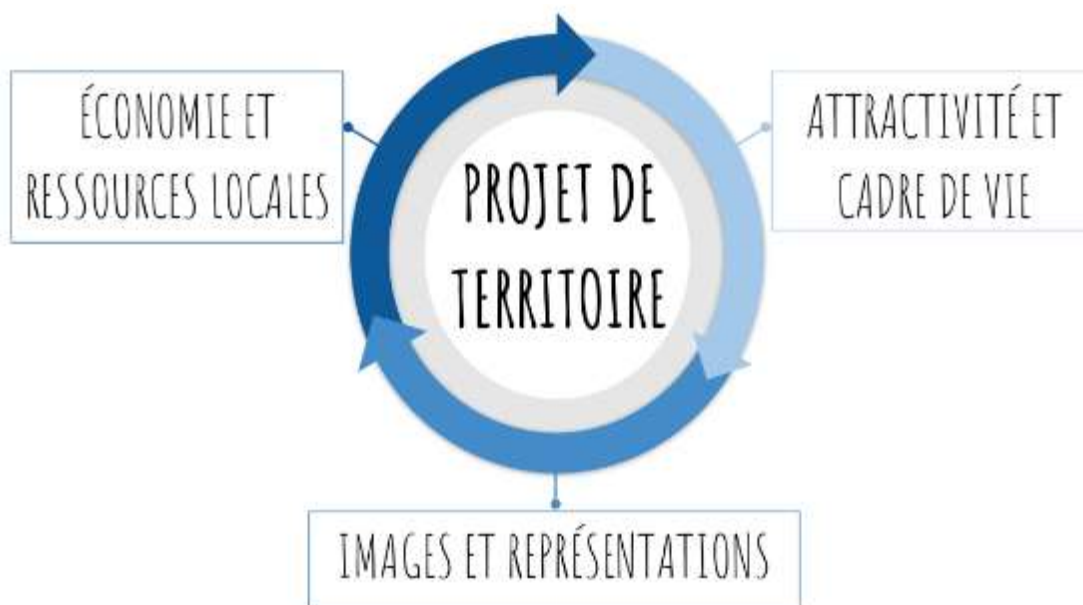
B. Le projet de Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires

Le projet, voté le 3 avril 2019, a été élaboré par les élus communautaires. Il se décline en trois axes et 11 objectifs.

Projet de territoire Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires	
Axe 1 – Développer l’attractivité du territoire	Favoriser l’emploi
	Maintenir les services publics
	Maintenir et développer le tissu associatif
	Maintenir l’activité agricole
	Valoriser les ressources locales dans l’offre touristique
	Structurer l’organisation touristique locale
Axe 2 - Améliorer la gestion des ressources naturelles	Valoriser les ressources naturelles grâce à une gestion durable
	Préserver l’environnement
	Associer les partenaires institutionnels aux projets
Axe 3 –Accroître la communication et la gouvernance	Améliorer la communication de la communauté de communes
	Porter des projets structurants pour l’ensemble du territoire

II. La structure

Le projet de territoire a été construit en faisant la synthèse des travaux du conseil de développement et des orientations des deux communautés de communes du PETR. Il peut être résumé par le schéma ci-dessous :



Le projet est pensé selon trois axes : Attractivité et cadre de vie ; Économie et ressources locales ; Images et représentations. Chacun répond à des enjeux globaux du territoire : l'aménagement global et la vie quotidienne ; le dynamisme économique et l'intégration des enjeux contemporains (télétravail, changement climatique) ; la communication et la reprise de confiance de la part de la population.

Ces trois thématiques sont très liées et de nombreux projets seront transversaux. Trois grands principes animent également la construction du projet de territoire.

Principe un - Articulation du projet avec les outils de financements et l'évolution de l'organisation territoriale (contrat de ruralité et le contrat territorial régional).

Principe deux - Identifier les complémentarités ainsi que les opportunités de mutualisation afin d'optimiser l'animation territoriale et la mise en œuvre des actions.

Principe trois - Le projet interpelle différentes échelles et pourrait initier des projets de coopération inter-territoriales pouvant dépasser le périmètre du PETR sur un certain nombre d'enjeux (transports publics, développement économique, tourisme).

III. Les axes

A. Attractivité et cadre de vie

CONSTATS

AXE I	
Forces	Faiblesses
<p>Territoire d'accueil</p> <p>Prix du foncier raisonnable</p> <p>Réseau de santé globalement bien structuré</p> <p>Équipements culturels et sportifs</p> <p>Paysages préservés exceptionnels</p> <p>Sous préfecture et cité scolaire allant jusqu'au lycée au Vigan</p> <p>Qualité de vie</p> <p>Dynamisme associatif et culturel</p> <p>Villes et des villages dynamiques avec plusieurs pôles de services</p>	<p>Croissance démographique très faible</p> <p>Territoire isolé</p> <p>Peu de transports en commun vers les centres urbains</p> <p>Population vieillissante</p> <p>Difficulté de structuration de l'urbanisme et peu de requalifications</p> <p>Parc locatif à l'année très réduit</p> <p>Dispersion de l'habitat et villages très éloignés</p> <p>Foncier agricole difficile à mobiliser</p>
Opportunités	Menaces
<p>Accueil de nouveaux habitants</p> <p>Amélioration programmée de l'accès à internet</p> <p>Création d'un poste pour l'animation et l'accueil dans le cadre d'un appel à projet du Massif Central</p> <p>Mise en place d'un SCOT</p>	<p>Perte de vitesse de la cité scolaire</p> <p>Difficulté du renouvellement associatif</p> <p>Enjeu du maintien de l'hôpital du Vigan</p> <p>Perte de la vitalité locale au profit d'un territoire uniquement récréatif</p>

Le caractère éloigné du territoire et sa faible dynamique démographique sont deux facteurs majeurs pouvant expliquer ses difficultés économiques. L'attractivité croissante de la métropole montpelliéraine, le développement de nouveaux modes de travail ainsi qu'une amélioration des dessertes de transport vers les pôles urbains pourraient permettre au territoire de trouver un positionnement de pôle rural attractif relié aux dynamiques de la région montpelliéraine.

Ce positionnement ne pourra être atteint que si le territoire retrouve une dynamique démographique, elle-même dépendante d'un cadre de vie attractif avec un urbanisme et des services à la population adaptés aux besoins d'aujourd'hui.

L'enjeu de cet axe est donc de rendre le territoire attractif pour des personnes ayant une certaine autonomie financière, telle que des jeunes couples porteurs de projets de vie et de projets économiques, des retraités souhaitant revenir au Pays, des personnes ayant la possibilité de travailler à distance.

AMBITION

Permettre au territoire de s'ouvrir sur l'extérieur en s'appuyant sur la vitalité locale et sur l'amélioration du cadre de vie afin de retrouver un dynamisme démographique.

CONTENU



Ce premier axe se décompose donc en trois sous branches avec : l'ouverture et la mobilité, l'urbanisme et la vie locale.

L'ouverture et la mobilité des habitants apparaissent essentielles dans la stratégie d'attractivité. La mobilité doit se concevoir autant au niveau des déplacements que dans la facilitation des flux numériques. Le Département du Gard est le chef de file de l'amélioration de la couverture numérique (téléphonie mobile et internet fixe). Le PETR propose de jouer un rôle de "lobby" afin de veiller à la desserte du territoire et faire remonter les besoins précis, notamment en matière de très haut débit.

L'amélioration des déplacements des habitants et des entreprises est un sujet récurrent du territoire. Le point noir de la traversée du hameau du Rey et de Pont d'Hérault (RD 999 sur l'axe Le Vigan - Ganges) n'a toujours pas été résorbé et le problème de l'amélioration à l'accès à l'A75 a été identifié comme étant tout aussi important avec notamment la traversée du tunnel d'Alzon. Par

ailleurs, la prise en compte des besoins des utilisateurs de 2 roues sur les routes touristiques a été identifiée avec la mise en place de revêtements adaptés.

Le développement des transports alternatifs à la voiture individuelle fait aussi partie de l'amélioration de la mobilité des habitants du territoire. En effet, la voiture est un élément central des déplacements quotidiens mais il est également important d'apprendre à faire autrement. Le développement des transports en commun ou d'autres solutions alternatives vers les centres urbains ainsi que le développement de mobilités douces pour se déplacer au sein du territoire seront au cœur du projet.

La situation de l'urbanisme local avec de l'habitat ancien et des espaces publics très dégradés a été identifiée comme un facteur bloquant pour l'attractivité du territoire. L'absence de vision globale ainsi que le retard pris dans la réalisation des documents d'urbanisme locaux (PLU ou cartes communales) laissent penser que ce volet a été occulté. Pourtant, il semblerait nécessaire, à l'échelle des bassins de vie et/ou des intercommunalités, de développer une vision prospective sur les besoins en habitat, sur les implantations ou de restructuration de services (déchetteries, pôle de déplacement multimodal), sur les besoins en foncier ou immobilier d'entreprise ainsi que sur les paysages remarquables à préserver. Le PETR propose d'être chef de file pour la réflexion sur l'élaboration d'un SCoT et d'intervenir en appui aux communes et aux intercommunalités pour la mise en place de documents d'urbanisme locaux et de politiques de valorisation des bourgs-centres.

Le dynamisme de la vie locale, autant à l'initiative du secteur associatif que des collectivités est considéré comme le point fort du territoire. L'offre culturelle et sportive est très variée et reflète bien les possibilités qu'offre le territoire en matière sportive ainsi que l'engagement d'un certain nombre d'habitants pour l'écologie, l'ouverture aux autres et la culture. Ainsi les possibilités de pratique sportive en club sont nombreuses et sont complétées par des manifestations sportives d'envergure (trails, courses cyclistes,...). En matière culturelle, le territoire est doté de plusieurs médiathèques, d'une école de musique intercommunale et d'un calendrier de programmations culturelles très riche (musique, spectacle de rue, cinéma). Le PETR propose de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans ces dynamiques. Il pourra aussi inciter aux rapprochements ou à l'extension de certaines initiatives afin d'élargir les publics. Le PETR pourra également venir en appui aux communes et aux communautés de communes dans la réalisation de projets culturels d'envergure.

AXE I : Attractivité et cadre de vie			
Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Orientations des Communautés de communes	Rôle et actions du PETR
Favoriser l'ouverture du territoire et la mobilité de ses habitants	Accroître la couverture numérique	Déployer le très haut débit en priorisant le besoin des entreprises	Position de lobby et d'accompagnement en ciblant les besoins
		Couvrir les zones blanches en téléphonie mobile	
	Requalifier le réseau routier	Améliorer l'axe Ganges - Le Vigan	Position de lobby et d'accompagnement
		Améliorer l'accès à l'A75	
Développer les modes de déplacements alternatifs	Créer un ou plusieurs Pôles d'Échanges Multimodaux	Soutien des projets auprès des partenaires financiers	
	Poursuivre la voie verte sur l'axe Ganges – Le Vigan		
Requalifier l'urbanisme pour permettre l'accueil de nouveaux habitants	Animer une réflexion collective autour de l'urbanisme et de la gestion des espaces	Engager un SCoT à une échelle pertinente (CCPV)	Accompagnement de la réflexion sur la démarche SCoT
		Favoriser la planification urbaine à l'échelle intercommunale	Participation aux différentes instances, rôle de coordination
		Inciter à l'entretien des espaces naturels à l'abandon	
	S'engager en faveur de l'habitat durable	Accompagner les collectivités, les habitants et les bailleurs vers la réduction des consommations énergétiques (HQE)	Rôle de soutien et de facilitateur des démarches
		Répondre aux besoins de logement locatif adaptés à la demande, notamment aux personnes âgées et aux jeunes du territoire	
	Penser des espaces publics rénovés et attractifs	Requalifier les centres des bourgs et des villages	Accompagnement des collectivités dans la conception et le montage de leurs projets
Redynamiser l'activité dans les centres bourgs en s'adaptant aux nouvelles pratiques des habitants			
Encourager une vie locale plurielle et dynamique	Soutenir le réseau éducatif de la maternelle au lycée	Diversifier l'offre de formation à la Cité scolaire du Vigan	Soutien aux projets et mise en place d'une mission d'étude pour la cité scolaire
		Développer des dispositifs favorisant les projets culturels au sein des écoles	
	Soutenir les dynamiques associatives, culturelles et sportives	Accroître l'offre sportive (équipements et encadrement)	Suivi des projets structurants portés par les partenaires
		Se doter de pôles culturels structurés	
		Encourager le décloisonnement des projets et la mixité des publics	
	Renforcer la présence et l'accessibilité des services	Soutenir les services de proximité	Suivi des projets structurants et recherche de solutions innovantes
		Accentuer les actions réduisant les fractures linguistiques, numériques et sociales	
		Soutenir les associations à caractère social et médico-social	

B. Économie et ressources locales

CONSTATS

Le constat économique du territoire est en demi-teinte. Si le territoire possède toujours de nombreux atouts - tissu du TPE et d'artisans, emplois salariés dans la fonction publique et le secteur parapublic - le bassin d'emploi du Vigan continue à montrer des signes de fragilité.

Les possibilités d'emploi à l'extérieur du territoire existent mais les contraintes liées au temps et au coût du transport sont importantes. Les habitants des communes périphériques nord du PETR peuvent travailler sur le bassin d'emploi de Millau ou sur celui d'Alès mais ce phénomène reste marginal. Les déplacements domicile travail vers le bassin d'emploi montpelliérain existent sans que le phénomène ne soit, là encore, significatif. La conjugaison de ces deux facteurs conduit à une difficulté d'accès à l'emploi autant pour les personnes non qualifiées comme pour celles qui le sont.

AXE II	
Forces	Faiblesses
<p>Territoire qui attire des créateurs et des travailleurs indépendants</p> <p>Un tissu de TPE et d'artisans structuré en plusieurs réseaux locaux</p> <p>Une filière bois associant les secteurs public et privé</p> <p>L'aménagement des deux grands sites touristiques du territoire</p> <p>L'aménagement des deux grands sites touristiques du territoire</p> <p>Des espaces de pleine nature de grande qualité avec un réseau émergent de professionnels</p>	<p>Un tourisme privé qui peine à se requalifier</p> <p>Faibles revenus</p> <p>Manque de foncier et d'immobilier d'entreprise</p> <p>Une dépendance aux emplois publics et parapublics</p> <p>Faibles qualifications</p> <p>Peu d'opportunité d'emploi local et un fort taux de chômage</p>
Opportunités	Menaces
<p>La croissance de la métropole montpelliéraine</p> <p>Accueil de nouveaux entrepreneurs</p> <p>L'inclusion de l'économie locale dans les réseaux régionaux</p> <p>Le développement du télétravail</p> <p>Transition écologique</p>	<p>Fragilité de la filière textile aujourd'hui premier employeur privé du viganais</p>

Le volet économique du projet propose de jouer à la fois sur le plan local et sur un plan plus large, incluant la métropole montpelliéraine et la possibilité de télétravail.

Sur le plan local, l'objectif est de permettre la stabilisation et, lorsque c'est possible, le développement des entreprises existantes, en les incitant à s'intégrer dans des réseaux économiques allant au-delà du milieu local. La recherche de candidats à l'installation doit s'inscrire dans des dynamiques existantes telles que le tourisme, la filière bois ou encore la filière artistique et la filière de l'environnement avec l'économie circulaire et la production d'énergies renouvelables.

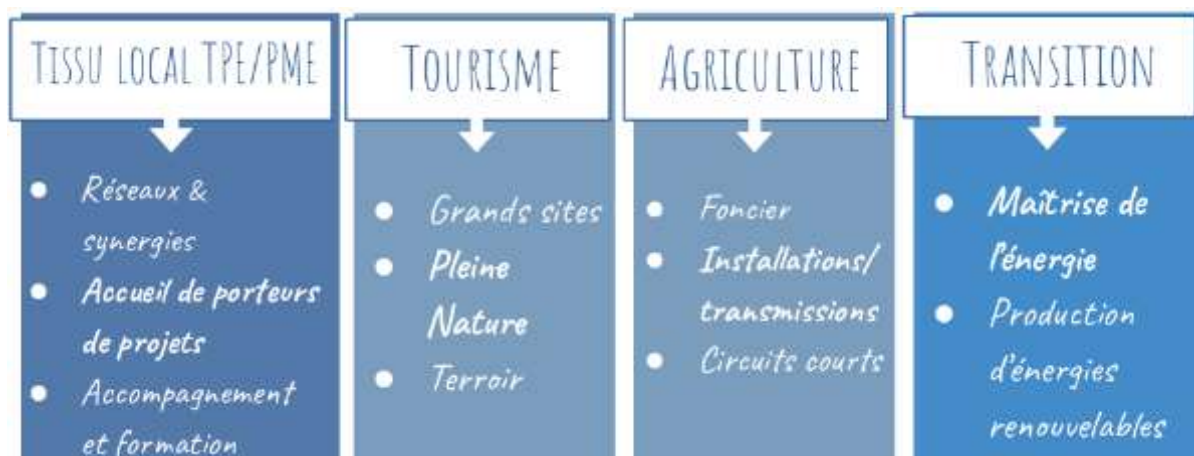
L'accueil d'actifs travaillant à distance ou à l'extérieur du territoire ne doit pas être négligé non plus. Cette politique sera possible si le territoire devient suffisamment attractif pour que des individus décident de vivre loin de leur lieu de travail et s'organisent en conséquence.

AMBITION

Permettre au tissu économique local de s'intégrer dans des dynamiques globales grâce à de la mise en réseau et à l'évolution des stratégies d'entreprises.

Le PETR chercha donc à accompagner les entreprises locales et les porteurs de projets à évoluer vers des stratégies adaptées aux réalités économiques du territoire.

CONTENU



Le premier volet "Tissu local TPE/PME" vise un accompagnement des entreprises en jouant un rôle de catalyseur et de guichet unique. Cela passe donc par un travail favorisant les mises en réseaux et les synergies avec les organismes régionaux et les filières, ainsi qu'avec les organismes de formation. Pour cela le PETR propose de s'appuyer sur les lieux et les filières existantes en permettant les

échanges et en accompagnant, par exemple, le soutien et l'aide à la création d'espaces de travail partagés. Ce travail de mise en réseau sera tourné vers les entreprises existantes comme vers les porteurs de projet.

Le tourisme est un pan important de l'économie mais le nombre d'établissements touristiques est en baisse et de nombreux professionnels font part d'une baisse de la fréquentation. Il semblerait que ni les pouvoirs publics ni les structures privées n'aient pris la mesure de la nécessité d'adapter l'offre aux nouvelles attentes des clientèles. Le caractère très rural du territoire, sans organisme fédérateur pour structurer la destination, fait cruellement défaut. Dans ce contexte très difficile, le PETR tentera d'accompagner les offices du tourisme et les grands sites dans la construction d'une stratégie commune en affirmant la vocation pleine nature de la destination. Les deux grands sites du Mont Aigoual et du Cirque de Navacelles doivent jouer un rôle majeur dans cette structuration. Le terroir, au cœur des stratégies depuis une dizaine d'années, continuera également à être valorisé.

La transition énergétique, déjà évoquée dans l'axe "attractivité" avec la volonté d'une politique en faveur de l'habitat durable, a été identifiée comme un élément important de l'axe "développement économique". La présence de nombreux acteurs, publics, associatifs ou même individuels, engagés dans cette filière ainsi que les opportunités d'aides publiques laissent penser que la filière peut peser sur l'économie du territoire.

Plusieurs pistes sont envisagées dans le domaine de la production d'énergies renouvelables, notamment via la valorisation du bois-énergie mais aussi via la méthanisation et via l'énergie solaire. Les projets, dont certains sont déjà en cours, mettent très longtemps à émerger et se heurtent à de nombreuses contraintes réglementaires. Le PETR, grâce à un appui en ingénierie et une spécialisation dans ce domaine, pourrait faciliter et accélérer la mise en œuvre des projets.

La maîtrise de l'énergie constitue le deuxième volet de la transition énergétique. Elle peut constituer, notamment pour les collectivités mais aussi pour les particuliers, des sources d'économie majeures. Cette politique passe par un appui à la mise en place de diagnostics énergétiques puis de travaux d'isolation et en effet d'installations de systèmes de chauffage économes. Le territoire pourrait se doter, à l'échelle du PETR, d'un conseiller en énergie.

AXE II : Économie et ressources locales			
Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Orientations des Communautés de communes	Rôle et actions du PETR
Dynamiser le tissu local des entreprises	Favoriser le travail en réseau et les synergies	Encourager la mutualisation de moyens entre les entreprises	Coordination et facilitation des échanges entre les réseaux économiques locaux
		Accroître les partenariats avec les métropoles régionales	
		Soutenir les réseaux locaux d'entrepreneurs	Intégration à des réseaux extraterritoriaux
	Renforcer l'accueil de porteurs de projets	Créer une mission d'accueil et d'accompagnement dédiée aux porteurs de projets	Mise en place de la mission "accueil" : accompagnement des porteurs de projets, médiation auprès des structures d'accueil et des collectivités
		Soutenir financièrement le développement économique local	Encourager l'émergence d'un fond local d'investissement porté par des acteurs privés
	Accompagner les entreprises et encourager la formation professionnelle	Augmenter et favoriser la qualification professionnelle	Intégration aux démarches locales et mise en lien avec des démarches extra territoriales
Maintenir des lieux innovants de formation dans les communes			
Renforcer un tourisme durable de qualité et créateur de richesse	Affirmer le rôle structurant des grands sites du territoire	Accroître l'animation du Grand Site de Navacelles	Participation aux démarches propres aux grands sites et mise en lien avec les autres sites participant à la richesse de la destination.
		Créer un centre d'interprétation des changements climatiques à l'Observatoire météo du Mont Aigoual	
	Affirmer la vocation pleine nature de la destination	Améliorer l'accès rivière et plans d'eau	Accompagnement des projets et mise en place de plan de communication
		Développer des parcours permanents de tourisme sportif	
		Développer les parcours pour les personnes à mobilité réduite	
	Structurer un tourisme de terroir	Finaliser les aménagements du Pôle nature 4 saisons du Massif de l'Aigoual	Valoriser et soutenir la mise en réseau des acteurs de la filière
Promouvoir la consommation de produits locaux			
Soutenir une agriculture locale et durable	Encourager les installations et les transmissions	Encourager la mise en réseau des producteurs	Intégration des problématiques agricoles à la mission accueil Soutien et accompagnement des programmes en cours
		Réceptionner et relayer l'information sur les biens à céder et sur les projets d'installation	
	Favoriser la distribution en circuits courts	Soutenir et faire connaître la production et la transformation en circuit court	Débuter une réflexion collective autour des circuits courts et recherche des pistes d'amélioration
Accompagner la transition énergétique du territoire	S'engager pour la maîtrise de l'énergie	Encourager l'utilisation du bois-énergie dans les bâtiments publics	Mise en place d'un Conseiller en Energie Partagé
		Rénover l'éclairage public	
		Maîtriser la consommation énergétique des bâtiments publics	
	Production d'énergies renouvelables	Structurer la filière bois locale	Accompagnement de la restructuration de la filière (ex. charte forestière)
		S'engager en faveur de la production de biométhane	Soutien et lobby en faveur des projets de production d'énergies locales
		Soutenir les projets photovoltaïques, éoliens et hydroélectriques de proximité	

C. Images et représentations

CONSTATS

Les différentes dynamiques de travail autour de la construction du projet de territoire ont fait ressortir les enjeux des images et des représentations. La thématique recouvre les questions de promotion et de communication. Partant du constat que le pessimisme ambiant empêche toute perspective constructive pour l'avenir du territoire, les membres du conseil de développement et les élus ont identifié la nécessité de travailler sur la reconstruction d'une image positive du territoire.

AXE III	
Forces	Faiblesses
<p>Un esprit d'entreprise</p> <p>Un territoire d'accueil</p> <p>Un dynamisme associatif culturel et sportif</p> <p>Un territoire aux valeurs de refuge</p>	<p>Un caractère cévenol parfois compliqué aux premiers abords</p> <p>Une résistance aux changements</p>
Opportunités	Menaces
<p>De nombreuses structures collectives qui font du lien et sont force de propositions</p> <p>Un brassage culturel et générationnel</p> <p>Création d'un poste « Accueil » et mise en place d'une stratégie de communication</p>	<p>Le repli du territoire sur lui-même</p> <p>L'échec du PETR</p>

Au-delà de la notion d'identité territoriale, le véritable objectif est d'arriver à définir collectivement une vision optimiste du territoire sur le long terme.

AMBITION

Reconstruire et promouvoir l'image d'un territoire plein d'atouts et tourné vers l'avenir en construisant collectivement une identité territoriale.

CONTENU

Le contenu de ce dernier axe se décompose en deux phases et deux échelles. La partie “sensibilisation et réseau” propose de participer à la mise en place progressive d’un véritable discours positif. L’enjeu étant d’arriver à sortir de la vision pessimiste très prégnante. Cette construction sur le long terme s’accompagne de deux autres actions qui visent dans un premier temps à mettre en valeur les initiatives locales innovantes et à favoriser les réseaux et les innovations collectives.



Le deuxième volet de l’axe portera sur la communication, grâce à la mise en place d’une véritable stratégie de marketing territorial. Trois publics-cibles seront visés : à l’extérieur du territoire, les messages s’adresseront aux potentiels nouveaux habitants et aux touristes, tandis qu’en interne, la stratégie marketing participera à la diffusion d’un discours positif auprès des habitants.

AXE III : Images et représentations			
Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Orientations des Communautés de communes	Rôle et actions du PETR
Sensibiliser les acteurs locaux et encourager la mise en réseau	Mettre en valeur les initiatives locales	Publication de lettres d'information mettant en valeur les initiatives locales	Création d'une stratégie de diffusion des initiatives positives en partenariat avec des acteurs locaux
		Mise en place de partenariats avec les organisateurs d'événements locaux	
		Relayer les "success stories" du territoire	
	Favoriser et ouvrir les réseaux	Encourager les échanges entre les élus, les associations et les acteurs économiques	Conduire des animations et des ateliers de démocratie participative Poursuivre les temps de réflexion du conseil de développement avec une commission dédiée
		Mise en place de conventions de partenariat	
	Mise en place d'un discours positif commun co-construit avec la société civile		Définition d'éléments de langage partagés Construction et animation d'une démarche partagée et collaborative entre élus et société civile
Communiquer et promouvoir le territoire vers l'extérieur	Concevoir une stratégie de marketing territorial	Recenser et mettre en valeur les atouts du territoire	Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication
		Actions de communication à l'échelle de chaque EPCI	
	Promouvoir le territoire envers les nouveaux habitants et les touristes	Renforcer le partenariat Sud Cévennes entre les offices de tourisme	Coordination de l'action
		Mettre en valeur les événements du territoire	Participer à des salons et événements. Utiliser les supports médias pour promouvoir le territoire
		Mettre en place une politique spécifique pour les candidats à l'installation	Intégration de réseaux spécialisés, partage des compétences et d'une culture de l'accueil

IV. Synthèse

Dans ce projet de territoire, le PETR propose de jouer un rôle d'accompagnement, de coordination et parfois de lobby. Son travail consistera surtout à apporter un soutien en ingénierie aux acteurs du territoire. La réussite du projet repose sur un travail conséquent en accompagnement, en médiation et en animation. En travaillant à une échelle élargie, il permet à l'ensemble des acteurs de gagner en visibilité.

SYNTHÈSE	
Forces	Faiblesses
<p>Dynamisme associatif et culturel</p> <p>Territoire d'accueil Économie locale diversifiée</p> <p>Deux sites majeures et grande variété d'attraits touristiques</p> <p>Réseaux structurés d'activités de pleine nature Cadre de vie exceptionnel</p>	<p>Dépendance à l'emploi public et parapublic</p> <p>Territoire isolé</p> <p>Manque d'accès au foncier agricole ainsi qu'au foncier et immobilier d'entreprise</p> <p>Peu d'opportunités d'emplois</p> <p>Parc locatif réduit et inadapté</p>
Opportunités	Menaces
<p>Croissance de la métropole montpelliéraine</p> <p>Structuration du <u>PETR</u> Transition écologique</p>	<p>Affaiblissement du bassin d'emploi du <u>Vigan</u></p> <p>Perte de vitalité locale sous l'influence de la croissance montpelliéraine</p>

Le projet pose un nouveau regard sur le territoire. Il propose une approche beaucoup plus intégrée où les réseaux intra et extra territoriaux jouent un rôle majeur. Le PETR propose d'accompagner les collectivités membres dans la conduite de leurs projets structurants. En parallèle, il pourra porter la vision globale du territoire ainsi que ses ambitions en matière d'accueil de nouveaux habitants et en termes de transition écologique. Si le PETR répond à une nécessaire prise de recul en élargissant les périmètres de construction de stratégies il se doit également d'intégrer les dynamiques locales. En effet, les communes portent chacune leurs propres projets et leurs propres ambitions. L'objectif n'est ni de les supprimer ni de les effacer dans une dynamique plus large mais plutôt d'accompagner chaque territoire dans la construction de son projet.

V. Mise en œuvre et suivi

La mise en œuvre et le suivi du projet de territoire seront réalisés en étroite collaboration avec les Communautés de communes. L'animation du PETR sera assurée par une petite équipe travaillant en étroite collaboration avec les agents des communautés de communes et des partenaires extérieurs. L'accent sera mis sur la capacité de la structure à faire des liens avec des acteurs supra-territoriaux pour porter le projet et la vision du territoire.

Le conseil de développement ainsi que les membres du conseil syndical seront également régulièrement sollicités pour participer à des commissions mixtes. L'objectif de ces rencontres sera avant tout d'approfondir les différents axes du projet de territoire en proposant, sur les thématiques jugées prioritaires, des stratégies et des plans d'actions.